



## COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LES RESULTATS DE L'ANALYSE CITOYENNE DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

### Mesdames et messieurs les journalistes,

Le Centre d'études et de recherche appliquée en finances publiques (CERA-FP), le SPONG et ORCADE en partenariat avec **L'ONG Oxfam/BF** ont le plaisir de communiquer au peuple burkinabè à travers vous les conclusions de l'analyse citoyenne du projet de loi de finances 2019 dénommé budget alternatif.

Le budget alternatif est un exercice d'élaboration alternatif et parallèle de celui des gouvernants par les acteurs non détenteurs de pouvoir. Il se veut une vision alternative d'identification des priorités, de planification des besoins et d'affectation des ressources. Mais aussi de conduite de la politique fiscale selon l'équité. Au niveau de la société civile, le Budget alternatif consiste à porter un regard citoyen (analyse citoyenne) des OSC sur le projet de budget de l'Etat.

L'analyse citoyenne des OSC sur le projet de loi de finances vise à :

- Susciter le débat citoyen autour du budget de l'Etat;

- Exercer le contrôle citoyen du budget;
- Faire des propositions alternatives à celle de l'Etat sur les priorités, les recettes et les dépenses en lien avec la réalisation des droits sociaux, économiques et culturels des populations.

Au moment où, les débats sur l'examen et l'adoption du projet de budget 2019, se mènent à l'Assemblée Nationale, la société civile qu'il est juste qu'elle puisse donner sa lecture citoyenne sur le projet de loi de finances 2019 afin de participer au débat démocratique sur l'examen et l'adoption du projet de l'Etat, gestion 2019.

**Mesdames et messieurs les journalistes,**

**De l'analyse du projet de texte de loi de finances 2019, nous notons**

- la Proposition par le Gouvernement, d'une taxe sur les véhicules à moteur prévue dans le texte du projet de loi de finances 2019 en ses articles **37 à 43** pour le financement des collectivités territoriales. Nous notons que ces dispositions sont pertinentes mais faut-il pas inclure aussi les véhicules à moteur à deux roues (ou aller sur la base de la puissance du moteur) consécration du retour pur et simple de la TDC ;
- que, le texte du projet de loi de finances ne mentionne pas de façon explicite le Fonds Minier de Développement Local. L'Etat du Burkina Faso risque fort de passer en pertes et profits, au titre de ce fonds un montant de **48,179 milliards de francs** CFA pour seulement les années 2017 et 2018, si le FMDL n'est pas mis en place. **Cette situation pourrait influencer négativement l'application de la taxe sur les véhicules**

à moteur que le Gouvernement propose dans le cadre du projet de loi de finances 2019. Dans le cadre de la juste contribution publique, l'Etat doit prendre à chacun selon ses capacités contributives.

#### **De l'analyse des grandes masses du projet de budget 2019 : il ressort que**

- Le projet de budget de l'Etat, gestion 2019 soumis à l'Assemblée Nationale pour examen et adoption est arrêté en recettes **2 237,416 milliards de FCFA** et en dépenses à **2 503,585 milliards de FCFA**. Le déficit budgétaire (besoin de financement) qui en découle est de **266,168 milliards** de FCFA ;
- La décomposition des recettes indique que : les prévisions de recettes propres de l'Etat se situent à **1 984,8 milliards de FCFA**, contre des prévisions de recettes extraordinaires de **252,616 milliards** de FCFA.
- Du côté des prévisions de dépenses, nous pouvons noter, des prévisions de dépenses courantes de l'ordre de **1 554,792 milliards de FCFA**. Tandis que les prévisions de dépenses d'investissements (investissements exécutés par l'Etat et transferts en capital) sont estimées à **948,793 milliards** de FCFA

#### **De l'analyse de la mobilisation des ressources budgétaires, on peut**

- Globalement, les ressources budgétaires de l'année 2019 ont connu une hausse de **8,98%** passant de **2 053, 04 milliards de FCFA en 2018** à **2 237,416 milliards de FCFA**;
- Les recettes propres du projet de budget **1 984,8 milliards de FCFA** enregistrent une hausse de **12,72 %**. Cette hausse est essentiellement portée par les recettes fiscales de l'ordre de **1 792,29 milliards de FCFA**

enregistrant une hausse de **11,95%**. L'augmentation sensible des recettes budgétaires sera, soutenue par de nouvelles mesures fiscales envisagées en matière de recettes et visant à améliorer le rendement de l'impôt. L'élargissement de l'assiette fiscale proposé par le Gouvernement pourrait remettre en cause les acquis des réformes fiscales antérieures. **N'a-t-on pas coutume de dire « trop d'impôt tue l'impôt » ?**

- Le Gouvernement devrait envisager des stratégies mettant l'accent sur le recouvrement optimal de l'assiette fiscale existante en vue d'améliorer le taux de pression fiscale qui se situe à **20,22%** pour l'année 2019, taux qui est en deçà du potentiel fiscal estimé entre **25,8% et 29,1% (CAPES, 2014)** ;

**De l'analyse de l'équité du système fiscal, nous notons que :**

- La fiscalité directe produira pour le compte du budget 2019 un montant estimé à **514,082 milliards FCFA**. Tandis que la fiscalité indirecte produira **1 278,208 milliards de FCFA** ; partant de ce constat, on peut dire avec aisance que le système fiscal est moins progressif et donc dans sa grande partie injuste car l'incidence sur les couches les plus pauvres est plus prononcée ;
- En plus, le gouvernement propose d'amputer de ces recettes fiscales la bagatelle de **50 milliards de francs CFA** au titre des exonérations fiscales et douanières pour qui ? Et dans quel but ? On se le demande.

**De l'analyse de la mobilisation des ressources extérieures. On note que**

- Les prévisions de ressources extérieures, au titre du budget 2019, s'élèvent à **252,61 milliards de FCFA**. Ce montant a connu une baisse de **13,57%**. Le niveau d'exécution des ressources extérieures se situait au 30 juin 2018 à **69,82 milliards de FCFA** sur une prévision corrigée de **292,27 milliards de FCFA** pour le budget 2018 (soit un **taux de réalisation de 23,67%**). Cette situation illustre les difficultés liées à la mobilisation de cette nature de ressources :
- Ce qui appelle le gouvernement à affiner d'avantage sa stratégie en la matière au regard de leur faible prévisibilité;
- De plus, il faudrait que le gouvernement fasse l'option de mobiliser ces types de ressources pour investir dans des projets structurants pour l'économie du pays. Dans une optique que « **l'aide servent à combattre l'aide** ».

#### **De l'analyse des grandes catégories de dépenses, il ressort que :**

- Les prévisions de dépenses globales de l'ordre de **2 503,585 milliards de FCFA** enregistrent une hausse de **14,72%**, du fait d'une augmentation sensible des dépenses courantes qui passent de **1 320, 70 milliards de FCFA** en 2018 à **1 554, 79 milliards de FCFA** en 2019, soit un accroissement de 17,72%. ;
- En plus, les dépenses d'investissement enregistrent une hausse de 10,11%. En effet, Elles se chiffrent à **948, 793 milliards de FCFA** contre **861, 680 milliards de FCFA** en 2018. De cette évolution, on note un effort de

la part du Gouvernement de réaliser des investissements structurants pour soutenir l'économie. En effet, la plus grande partie des dépenses d'investissement sera financée par l'Etat lui-même à hauteur de **646,253 milliards de FCFA soit 68,11%** des dépenses d'investissement prévues dans le projet de budget 2019 ;

- La hausse enregistrée au niveau des dépenses courantes, est principalement imputable à l'augmentation des dépenses de personnel évaluées à **835,9 milliards de FCFA** contre **630,73 milliards FCFA** en 2018 en hausse de **32,53%**.
- Le ratio « **dépenses de personnel rapportées aux recettes fiscales** » se situe à **46,64%** en 2019 pour une norme communautaire de **35%** contre un taux de **39,40 %** en 2018. Ce ratio donne une lecture préoccupante de la gestion du personnel de l'Etat par les Autorités publiques. En effet, cette situation est la résultante d'une faible création de richesse par l'administration publique burkinabé, d'un faible niveau de management des ressources humaines et d'une organisation du travail dans l'administration publique digne du secteur informel encourageant la fainéantise et le non-respect des institutions publiques,

**De l'analyse des allocations budgétaires sectorielles dans le projet de budget 2019, il ressort que :**

- La part allouée aux secteurs de priorité (éducation, santé, Agriculture, Accès à l'eau et assainissement, défense et sécurité) représente globalement **56,69%** ;
- La part du budget consacré au secteur de la « santé » au titre du budget 2019 ressort à **11,12%** pour un engagement de **15%** (Déclaration d'Abuja de 2001) ;
- La part du budget au secteur de l'éducation enregistre quant à elle une allocation budgétaire représentant **22,76%** pour un engagement de **20%** pris au forum mondial sur l'éducation à Dakar en 2000 ;
- La part du budget du secteur agricole enregistre une allocation budgétaire représentant **10,23%** du projet de budget 2019 pour un engagement de **10%** du budget national à allouer au secteur agricole (déclaration de Maputo de 2003);
- Par ailleurs, prenant en compte l'engagement du Gouvernement d'allouer **0,5%** de son PIB pour le secteur de l'hygiène et de l'assainissement, il ressort que seulement **0,10%** du PIB réel a été consacré au secteur soit **0,22%** du projet de budget 2019;

- La part du budget du secteur de la sécurité représente **12,58%** du projet de budget 2019. Cette proportion constitue un effort considérable du Gouvernement d'allouer plus de ressources à ce secteur. Il faudra vraiment que ces ressources soient utilisées dans le sens de doter nos FDS de moyens logistiques, matérielles pour lutter efficacement contre le terrorisme et l'insécurité ;
- La part du budget prévue pour être transférée aux collectivités territoriales représente un montant de **51,266 milliards de FCFA soit 2,05%** du projet de budget 2019. Ce taux révèle la faible place accordée par le Gouvernement au financement des collectivités territoriales. En dépit, des engagements pris dans le PNDES de transférer d'ici 2020 une part de **15%** du budget de l'Etat aux Collectivités territoriales.

#### **De l'analyse de la dette publique, il ressort que :**

- Le plafond d'endettement public proposé par le Gouvernement pour l'année 2019 est fixé à **1 198,07 milliards de FCFA. 838,65 milliards de FCFA** au titre de la dette extérieure et **359,42 milliards de FCA** pour la dette intérieure ;
- Le financement des projets d'investissement publics par la procédure de partenariats publics privés (PPP) pourrait avoir une incidence considérable sur le niveau d'endettement du pays (dette intérieure);



- En effet, la part des intérêts de la dette intérieure dans le total serait très importante (elle est de **62,3%** entre 2006 et 2017 et **79,7%** entre 2018-2021) ;
- Le PPP devrait être utilisé avec la plus grande précaution et être adossé aux réalités économiques et non pas utilisé comme un discours politique ;
- En ce qui concerne la dette extérieure, son niveau reste élevé. Cette situation demeure préoccupante et dénote de la vulnérabilité financière du pays.

### **Propositions alternatives relatives au projet de budget 2019**

De façon générale, les propositions suivantes pourraient être formulées pour contribuer à l'amélioration de la gestion du budget 2019 :

- i)** Travailler à la production régulière de statistiques répondant à l'exigence du budget programme et aux besoins d'analyse de la situation devant permettre d'apprécier les résultats atteints ;
- ii)** la production d'une situation de référence au niveau des ministères sectoriels ;
- iii)** la diligence dans la nomination des responsables de programme afin qu'ils puissent s'approprier les programmes dont ils seront les coordonnateurs ;

**iv)** le renforcement des capacités des élus nationaux afin de leur permettre de jouer efficacement leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

Il faudrait alors que toutes ces conditions soient réunies pour qu'on aille résolument vers des budgets en cohérence avec les visions du développement.

En termes de propositions en matière de mobilisation des ressources budgétaires ;

**i)** la mise en place de stratégies pour une mobilisation optimale des ressources propres. Cela pourrait se faire à travers les éléments suivants :

- la mise à jour du cadastre fiscal qui permettra de mieux maîtriser le fichier des contribuables et réduire les coûts de recouvrement ;
- l'amélioration du rendement de l'impôt par la dématérialisation des procédures de paiement de l'impôt et un suivi régulier des contribuables ;
- la définition de politiques et systèmes fiscaux plus justes en mettant l'accent sur la fiscalité directe (IUTS, IS, IBICA, CSI, royalties etc...) ;
- mener des actions de communication visibles auprès des citoyens en vue de les sensibiliser sur l'utilité de l'impôt. Cela contribuera à dissiper le sentiment la perception coloniale de l'impôt par le citoyen qui l'amène à « **payer l'impôt par peur de répression** » ;

- l'effectivité de la mise en place du fonds minier de développement local (FMDL).
  - ii)** l'évaluation du système fiscal actuel en mettant en exergue la plus-value des dépenses fiscales (exonérations fiscales et douanières) ;
  - iii)** la diversification de la coopération au développement en valorisant la coopération sud-sud.
  - iv)** le renforcement des partenariats avec tout autre pays pouvant accompagner le pays dans la construction d'un développement endogène.

En termes de propositions en matière de dépenses publiques :

- i)** la maîtrise de la fronde sociale surtout en ce qui concerne les revendications sociales afin d'arriver à contenir la masse salariale ;
- ii)** la mise en place et le respect des procédures de la dépense publique pour permettre une bonne utilisation des ressources destinées aux investissements dans le but d'atteindre les résultats escomptés ;
- iii)** le respect des critères de convergence de l'UEMOA surtout en ce qui concerne la masse salariale ;
- iv)** le respect des engagements internationaux dans le domaine de la santé et de l'hygiène et assainissement (Abuja et N'Gor) ;

- v) la mise en place d'une stratégie d'endettement du pays axée sur les résultats pouvant faire en sorte que le pays puisse se passer de l'aide ;
- vi) l'augmentation conséquente de la part du budget devant être transférée aux collectivités territoriales pour espérer atteindre l'objectif de 15% d'ici 2020 inscrit dans le PNDES.

### ***CERA-FP, un budget par le peuple et pour le peuple***

**Je vous remercie !**